

*Jean*

MARS 1998

---

VOLUME VIII

FASCICULE 7

**ANNALES  
DE LA  
SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES  
DE LA  
CHARENTE-MARITIME**



**MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE  
La Rochelle**

# LE « VISON DU POITOU », un hôte des zones humides menacé dans le Centre-Ouest atlantique<sup>(1)</sup>

par M.N. DE BELLEFROID\* et R. ROSOUX\*\*

\* Faculté des Sciences de Rennes I, Laboratoire d'Ethologie,  
Campus de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex

\*\* Muséum d'Histoire Naturelle, 28 rue Albert 1er 17000 La Rochelle

**Résumé.**— Le vison d'Europe, *Mustela lutreola* (Linnaeus, 1761), petit mustélidé semi-aquatique, est devenu très rare en France et n'est plus représenté que par une population limitée à sept départements de la façade atlantique... L'évolution de l'aire de répartition de l'espèce ainsi que les modalités et les causes probables de sa régression ont été étudiées. Il semble que les pistes généralement évoquées ne suffisent plus à expliquer le déclin et que de nouvelles recherches devraient être menées pour pouvoir mettre en œuvre une politique de protection efficace.

**Summary :** The European Mink, *Mustela lutreola* (Linnaeus, 1761), medium-sized semi-aquatic mustelid, has become very rare in France and its population is now restricted to seven departments of the south-west, along the Atlantic coast. The evolution of the distribution area in France has been studied, together with probable factors of decline. It appears that beside the causes of regression usually mentioned new fields of research should be investigated in order to define an effective conservation strategy.

## INTRODUCTION

Le vison d'Europe, *Mustela lutreola* (Linnaeus, 1761), mustélidé semi-aquatique particulièrement inféodé aux cours d'eau et aux marais, régresse à une vitesse telle qu'on peut le considérer aujourd'hui comme un des carnivores terrestres les plus menacés d'Europe.

Au XIX<sup>e</sup> siècle encore, il occupait une aire de répartition très vaste, de la Sibérie aux Pyrénées (Youngman, 1982). De nos jours, ses populations se limitent à deux noyaux, situés aux confins de l'Europe et toujours plus réduits : le noyau oriental, de la Baltique à la mer Noire, jusqu'à l'Oural et le noyau occidental, confiné aux zones humides avoisinant le golfe de Gascogne. En France, l'existence d'un vison autochtone, alors appelé « vison du Poitou », ne fut révélée qu'à la moitié du siècle dernier et

(1) Contribution au programme national de recherche sur le vison d'Europe, réalisé à la demande du Ministère de l'Environnement.

l'espèce montra très rapidement des signes de régression. Dès 1950, elle est considérée comme en danger d'extinction dans notre pays.

Peu abondant, nocturne, difficile à identifier par les fèces ou les empreintes, c'est un animal dont l'étude est particulièrement complexe. Aussi sa biologie et son écologie sont-elles encore mal connues. Pourtant, la précarité de son statut n'a pas manqué d'inquiéter scientifiques et naturalistes de l'Europe entière. Malgré leurs recherches, l'espèce n'a toujours pas livré le secret de sa régression fulgurante, dans l'ensemble de son aire de répartition.

En 1991, pour la première fois en France, le Ministère de l'Environnement lançait un vaste programme d'étude de la répartition du vison sur l'ensemble du territoire national (Maizeret, 1995). Pendant six ans, chaque hiver, des campagnes de captures ont été menées de la Bretagne aux Pyrénées. Cette étude, coordonnée par le Groupe de Recherche et d'Etude pour la Gestion de l'Environnement, a permis de préciser la répartition actuelle du vison en France (Maizeret *et al.*, *in press*).

Il nous est apparu intéressant d'entreprendre une étude (2) abordant à la fois l'évolution de la population en France et l'analyse détaillée de sa situation dans le Centre-Ouest atlantique, pays autrefois largement occupé par l'espèce et qui subit depuis peu les effets de la vague de régression. La Région Poitou-Charentes offre une situation contrastée : elle est encore occupée par une population saine dans sa partie méridionale ; en revanche, toutes les zones humides des bassins de la Loire et de la Sèvre Niortaise se sont complètement dépeuplées. L'étude comparative des zones encore occupées et de celles qui ont été délaissées a permis de faire le point sur l'évolution de la répartition du vison et les causes probables de sa régression.

#### A LA RECHERCHE D'UNE IDENTITÉ

La classification des petits carnivores ainsi que le positionnement taxonomique du vison d'Europe furent longtemps confus et controversés. Tantôt assimilé aux « martres », tantôt aux « belettes », le vison fut le plus souvent considéré comme une simple forme de putois. Décrit par Linné en 1761 comme *Viverra lutreola*, il ne deviendra *Mustela lutreola* que dans la douzième édition du *Systema Naturae*. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le vison était communément considéré comme « une forme de passage entre les martes d'un côté et les loutres de l'autre » (Vogt, 1884). Les différents noms du vison en usage jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, « *lutreola* », « petite loutre », « putois à tête de loutre », « putois d'eau », « putois des marais », « putois à pieds palmés » sont d'ailleurs assez évocateurs. En tout état de cause,

---

(2) « Le vison d'Europe, statut, répartition et devenir en Poitou-Charentes et dans les zones limitrophes ». Etude réalisée à la demande du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin et coordonnée par M.N. de Bellefroid. Août 1997.

aujourd'hui, le vison d'Europe est reconnu comme une espèce à part entière, bien différente du putois et du vison d'Amérique.

Du point de vue sub-spécifique, la situation est tout aussi confuse. Matschie (1912) décrivit quinze sous-espèces de vison d'Europe, dont deux sous-espèces françaises, *Mustela lutreola biedermanni* (Vallée de la Loire) et *M. l. aremorica* (Calvados). Van Bree et Saint Girons (1966, et Saint Girons, 1973) se sont livrés à un examen critique de cette classification pour arriver à une conclusion prudente : l'ensemble de la population française se rattacherait à la sous-espèce *M. l. biedermanni*. Les caractères distinctifs de cette sous-espèce sont, principalement, sa taille légèrement plus grande et la rareté de la tache pectorale blanche.

#### HISTOIRE ET STATUT

##### *Une espèce méconnue*

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on ignorait l'existence d'une population naturelle de visons en France. En Europe centrale par contre, le vison était connu comme représentant de la faune sauvage depuis plus de trois siècles (Agricola, 1549).

Le XIX<sup>e</sup> siècle voit fleurir de nombreux ouvrages de zoologie ; au début, aucun d'entre eux n'annonce la présence du vison en France. Dans son *Manuel de Mammalogie*, Lesson (1827) parle d'un *Mustela lutreola* Pallas qui habite tout le nord de l'Europe et surtout la Finlande, et d'un *Mustela vison* qui vit dans le nord de l'Amérique, principalement au Canada, mais ne mentionne pas la présence du vison en France. Il faut attendre 1838 pour qu'un scientifique du Muséum de Tours, dans un ouvrage consacré à l'histoire naturelle des mammifères de France, indique que M. Florent Prévost, naturaliste, a remarqué qu'une septième espèce de « marte », le *vison* « se rencontrait aussi en France, principalement dans le Poitou ». L'année suivante, Braguier (1839) parle également d'un vison sur le territoire national : *Mustela vison*, qui a « la pointe de la mâchoire inférieure blanche ». Il ajoute : « Cette martre, que l'on croyait originaire de l'Amérique est assez commune dans le Poitou, surtout aux environs de Niort ». La même année, de Selys-Longchamps, zoologiste belge, présente, dans ses *Etudes de Micromammalogie*, une variété de putois, *Putorius vison*, qui habiterait la « *Gallia occidentalis maritima* » ; quant à *Putorius lutreola*, il le situe en Europe boréale, en Russie, en Suède et dans l'est de l'Allemagne.

Etrangement, aucun de ces auteurs ne fait référence au premier spécimen naturalisé originaire de France : il s'agit d'un vison d'Europe conservé au Muséum National d'Histoire Naturelle, portant la date de 1831 et la mention, laconique, ... « France ».

Enfin, en 1841, Lesson cite, dans son *Catalogue d'une Faune du département de la Charente-Inférieure*, un vison, *Mustela vison*, comme « assez commun dans les grands bois de Schizé et de la lisière qui sépare la Saintonge et le Poitou. Cru à tort être un animal américain. Animal oublié

dans toutes les faunes de France ». Et c'est toujours sous le nom de *Mus-tela vison* que Lesson (1842) présente le vison de France dans son *Nouveau tableau du règne animal*, conservant le nom de *Putorius lutreola* pour le vison habitant l'Europe centrale et septentrionale.

La découverte se confirme progressivement. Les premières régions citées sont le Poitou et la Saintonge. Singulièrement, les preuves de sa présence dans le Poitou sont extrêmement rares.

### *Une espèce rare ?*

Vers la fin du XIX<sup>e</sup>, les naturalistes vont se passionner pour le vison et le rechercher dans tout le pays ; il apparaît rapidement qu'il est plus répandu qu'on ne l'imaginait. Certains naturalistes de l'époque parlent même d'une espèce « en voie de développement géographique et numérique très accusé » (Lapouge, 1896).

Déjà en 1856, Farge s'était étonné de la quantité relative de visons que les connaissances nouvellement acquises permettaient de distinguer dans les lots de peaux présentées dans les foires de sauvagines de l'Anjou : « ... Un bon hiver n'amène pas à l'entrepôt moins de cinquante visons du pays... ». Dans le Perche non plus, il ne semble pas exceptionnel : « ... il n'est pas rare dans ce pays-ci, où un de mes amis, grand chasseur, en a déjà tué cinq ou six... » (des Murs, 1861). En 1884, Lataste, dans son *Catalogue provisoire des mammifères sauvages non marins du département de la Gironde* attire l'attention des naturalistes sur le vison « qui existe pertinemment dans le Maine-et-Loire et la Vienne, et qui pourrait bien se trouver dans la Gironde ». Son intuition se vérifiera deux ans plus tard (Lataste, 1886). Raspail (1896) consulte les savants naturalistes des autres régions ; les données qu'il recueille lui permettent de voir dans le vison un animal « moins rare qu'on ne l'avait supposé jusqu'ici ». En 1896 également, l'abbé Letacq, naturaliste normand passionné par l'espèce, n'hésite pas à déclarer que « on le considérera bientôt comme une espèce commune ». De même, Olivier (1910), suite à la découverte du vison sur l'Allier, croit qu'il est « beaucoup plus répandu en France qu'on ne l'admet généralement ».

De toute évidence, le vison a été, jusqu'au début du siècle, une espèce répandue et en certains endroits commune. Et, curieusement, vingt ans plus tard, on le considère comme rare ou, même, en voie de disparition : « devenu actuellement très rare, on ne le trouve plus que sur les bords de la Loire » (Didier et Rode, 1935) ; « Partout où cette espèce existe en France, elle est assez rare et semble devenir de plus en plus exceptionnelle » (Bourdelle, 1940) ; « petit carnivore en voie de disparition dans notre pays » (Thévenin, 1943) ; « actuellement très rare en France » (Cantuel, 1949) ; « dans des contrées où sa présence était notoire, il s'est très raréfié » (Astre, 1950).

Le vison tombe dans l'oubli dès la Première Guerre mondiale et, jusqu'à la moitié du XX<sup>e</sup> siècle, son statut biologique restera incertain. Il

faudra attendre les travaux de Brosset, Chanudet, van Bree et Saint Girons qui, dans les années soixante, attirent l'attention sur une espèce qu'ils n'hésitent pas à considérer comme en voie d'extinction (van Bree et Saint Girons, 1966) et à qualifier de « fossile vivant » (Brosset, 1974). Les études qu'ils entreprennent alors (Chanudet et Saint Girons, 1981) révèlent qu'il est encore présent dans la majorité des départements de la façade atlantique. Il a commencé cependant son recul inexorable. La campagne nationale de capture donnera la mesure de sa régression.

#### ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DU VISON D'EUROPE EN FRANCE

La répartition historique du vison en Europe montre qu'il a occupé une grande partie de la plaine germano-baltique et son prolongement, jusqu'à l'Oural, ainsi que le pourtour de la mer Noire, remontant, de là, tout le bassin du Danube.

En France, c'est également en plaine et dans l'étage collinéen qu'on le rencontre préférentiellement. Il ne colonise que très rarement les vallées des régions montagneuses.

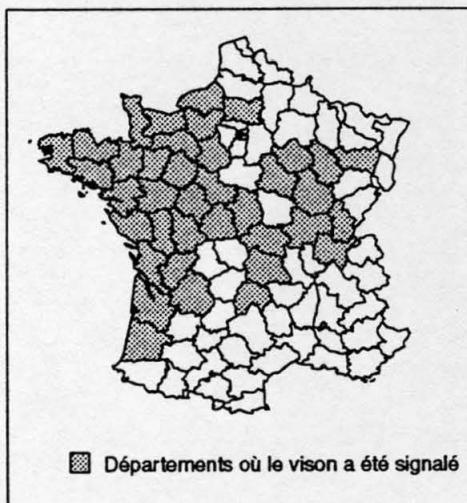
L'espèce semble avoir occupé son aire de répartition maximale au début du xx<sup>e</sup> siècle (voir planche n° 1, carte a). Il n'a pas encore été signalé dans le département des Pyrénées-Atlantiques, qui ne viendra s'ajouter à la liste que dans les années cinquante. Dans le Lot-et-Garonne, il ne sera découvert que dans les années quatre-vingt-dix. La Normandie, le bassin de la Loire, le Centre-Ouest et l'Aquitaine étaient largement occupés. Dans le nord-est et l'est du pays par contre (Aube, Haute-Marne, Vosges, Jura, Côte d'Or, Yonne, Haute-Saône et Ain), les données sont rares, souvent isolées, peu documentées et la présence de l'espèce semble avoir été éphémère. En Bretagne, les mentions sont sporadiques et peu détaillées ; elles seront confirmées par des captures authentifiées dans la seconde moitié du vingtième siècle.

Dès les années vingt, le vison devient rare dans le nord et le centre du pays et ne sera plus évoqué dans l'est. En 1950, il a définitivement disparu du bassin de la Seine et ne se rencontre plus que dans la moitié occidentale du pays, de la Bretagne et des pays de la Loire aux Pyrénées. Il se manifeste pour la première fois avec certitude dans les Pyrénées-Atlantiques, au début des années cinquante (J.P. Durand, *comm. pers.*). Son apparition soudaine en Espagne à la même époque (Ondarra, 1955, 1963) évoquerait une extension vers le sud.

## Planche n° 1

Evolution de la répartition du vison d'Europe, *Mustela lutreola*, en France.

Répartition ancienne



Carte a :

Aire de répartition maximale  
(début du xx<sup>e</sup> siècle)

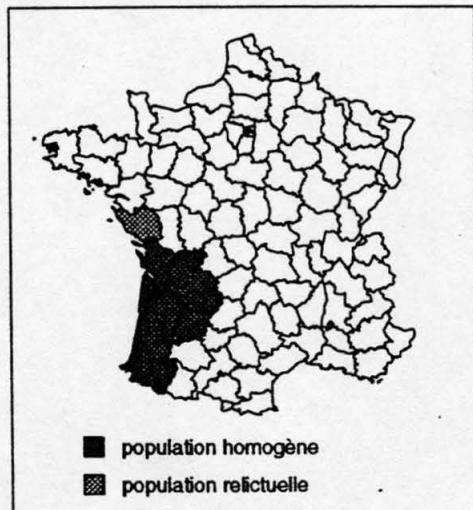
Répartition récente



Carte b :

Evolution de l'aire  
dans la seconde moitié  
du xx<sup>e</sup> siècle.

Répartition actuelle



Carte c :

Aire de répartition actuelle  
d'après résultats de la  
campagne nationale d'étude  
(Maizeret et al., 1998).

Dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, l'aire de répartition du vison se réduit comme peau de chagrin (voir planche n° 1, carte b). L'espèce disparaît progressivement de la plupart des Pays de la Loire et du Centre, dans les années soixante-dix ; puis, dans les années quatre-vingt, de Bretagne et des Deux-Sèvres. En Vienne, la dernière apparition du vison remonte au début du siècle. Contre toute attente, en Loire-Atlantique et en Vendée, alors que l'espèce n'était plus citée depuis longtemps, un cadavre fut trouvé, en 1992, à Sévérac (44) et attribué au vison d'Europe (Lodé, 1992a), tandis qu'un autre fut découvert en 1997 dans le bocage vendéen, (Lodé 1998, Maizeret, *comm. pers.*).

Le déclin drastique du vison sera confirmé par le programme national (Maizeret *et al.*, *in press*). Les campagnes de capture, organisées dans 17 départements de la façade atlantique, mirent en évidence une répartition limitée à la Charente, la Charente-Maritime, la Dordogne, la Gironde, le Lot-et-Garonne, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques (voir planche n° 1, carte c).

#### SITUATION DANS LE CENTRE-OUEST ATLANTIQUE

Le vison d'Europe étant fortement lié aux milieux aquatiques et, dans la zone d'étude, en particulier aux rivières (de Bellefroid, 1997), c'est l'approche par réseau hydrographique qui se révèle la plus pertinente pour l'analyse de sa répartition.

L'analyse ne prend en compte que les réseaux aquatiques et autres milieux humides des cinq départements strictement définis par l'étude : Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente et Charente Maritime. Les données qui ont servi à la simulation de la répartition évolutive et à l'étude de la situation de la population locale (voir planche n° 2) proviennent d'un inventaire méthodique des données de la littérature et des spécimens conservés dans les musées d'histoire naturelle ou de faune sauvage, d'enquêtes auprès des usagers des zones humides, d'interviews auprès de personnes ressources, de captures réalisées dans le cadre du programme national et du recensement des cas de collisions routières.

#### *Le bassin de la Loire*

Jusqu'à la moitié du xx<sup>e</sup> siècle, la vallée de la Loire et ses affluents étaient notamment occupés par l'espèce. Dans la zone qui nous occupe, le vison était présent dans le bassin de la Vienne, de l'Argenton et de la Sèvre Nantaise.

Dans la Vienne cependant, les mentions sont très anciennes, rares et imprécises (Latoste, 1884 ; Bouvier, 1891 ; Lapouge, *op. cit.*). Le Musée de Bordeaux possède un spécimen originaire de « Vienne », malheureusement sans date ni localité de capture. Le seul individu naturalisé qui porte une indication précise est conservé au Musée de Berlin : il s'agit d'un mâle pris à « Chinssé près de Jaulnay (Vienne) », sans date. Cette donnée est reprise par Matschie (1912). Selon toute vraisemblance, il s'agirait de

Chincé, situé près de Saint-Georges-les-Baillargeaux (anciennement Jaulnay). Grâce à l'article de P. Matschie, nous savons qu'il a été tué avant 1912. Cette mention est la dernière dont nous disposons dans la Vienne.

Brosset (1954) signale la capture d'un individu sur l'Argenton, au début du siècle. Chanudet et Saint Girons (1981) parlent de captures à Thouars et à Bressuire, dans les années cinquante. Le vison sera ensuite mentionné à Etusson, dans la vallée de l'Ouère, en 1985 (Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres).

Quant à la Sèvre Nantaise, le vison sera capturé non loin de l'Ouin (Saint-Aubin-de-Baubigné) en 1969 (Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres) et sur un ruisseau affluent de la Grande Maine en 1997.

Depuis la fin des années quatre-vingt, seules les mentions exceptionnelles en Loire-Atlantique, en marge de la zone d'étude (Lodé, *op. cit.*), et en Vendée, témoignent encore de la présence possible de l'espèce dans le bassin de la Loire.

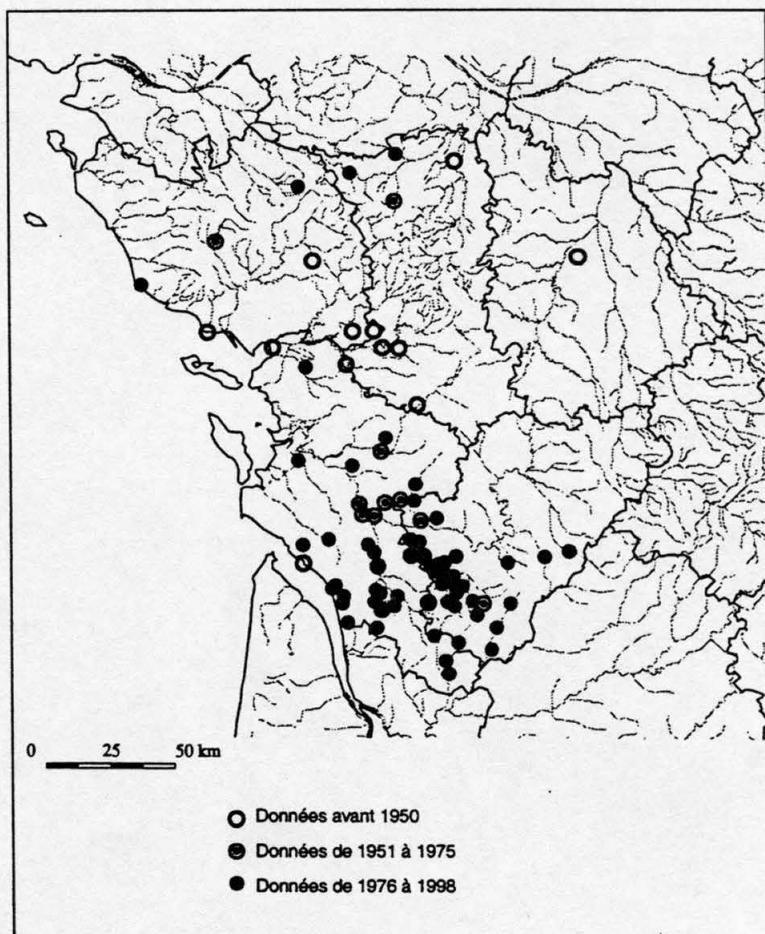


Planche n° 2.  
Evolution de l'occupation du système hydrographique dans le Centre-Ouest atlantique. Source : enquête vison 1997 (de Bellefroid, 1997).

### *Le bassin du Lay et secteurs limitrophes*

Le Lay et ses affluents ont été fréquentés par l'espèce, jusque dans le bocage vendéen. Le Musée de Nantes possède un spécimen naturalisé capturé à la Tranche-sur-Mer en 1948. Un autre vison est pris au piège à Saint-Hilaire-du-Bois en 1950 et figure dans la collection Durand à la Roche-sur-Yon. Deux jeunes individus seront capturés au bord d'un étang à Badiolle (La Roche-sur-Yon) en 1965.

Un cadavre de vison a été trouvé sur la RD 949 entre les Sables-d'Olonne et Talmont-Saint-Hilaire à la fin des années quatre-vingt (Trollet, *in litt.*) et l'espèce est citée par Lodé (1992b) dans le centre de la Vendée en 1989, sans autre précision.

### *Les bassins de la Sèvre et du Curé*

Après Lapouge (*op. cit.*), qui cite le vison des « marais au sud de Niort », c'est Gelin (1909), naturaliste niortais, qui donnera le plus de détails concernant les sites de présence de l'espèce sur la Sèvre. Il indique qu'au début du siècle, elle était bien connue dans le bassin inférieur du fleuve : les chasseurs de Saint-Hilaire-la-Palud (79) et de Maillezais (85) la considèrent comme fréquente. Gelin indique également que « le Musée de Niort s'est enrichi récemment des dépouilles naturalisées de deux jeunes visons, tués, l'un en octobre 1907, dans les marécages de Sainte-Macrine, commune de Magné, l'autre en novembre 1908, aux environs de Sainte-Christine ». Seul l'individu pris à Sainte-Macrine subsiste encore au Musée de Niort et, vérification faite, il s'est révélé être... un putois.

Un vison sera pris à l'embouchure de la Sèvre dans les marais aux environs du Pont du Brault (Charron) en 1959. Non loin de là, sur le Curé, un individu sera capturé en 1992 (Chanudet, *in litt.*). C'est la dernière preuve tangible de présence de l'espèce dans le Marais Poitevin.

### *Le bassin de la Charente*

Les observations faites dans le bassin de la Charente sont nombreuses et bien étayées. Les dernières dont nous disposons datent d'août 1997.

En 1841 déjà, Lesson présente l'espèce comme « assez commune dans les grands bois de Schizé et de la lisière qui sépare la Saintonge et le Poitou ». La rareté des zones humides à cet endroit nous invite à penser que l'auteur pourrait avoir voulu évoquer la présence de l'espèce en marge de la forêt de Chizé, sur la rivière qui sépare *la forêt de Chizé de la forêt d'Aulnay*, c'est-à-dire sur la Boutonne. Cette donnée est d'autant plus plausible que l'espèce occupait encore la Boutonne en 1954 et un des affluents, en 1985. Tandis que Beltrémieux (1862) oublie le vison dans sa *Faune de la Charente-Maritime*, Lapouge (*op. cit.*) le citera en Charente Inférieure.

Ces premières mentions, plutôt vagues, seront confirmées dès le début du siècle : Salvat (1931) parle d'un vison tué sur les rives de l'étang de Saint-Maigrin. Dès 1960, Chanudet, assistant au Muséum d'Histoire

Naturelle de La Rochelle, releva de multiples observations dans la région et conserva de nombreuses dépouilles au Muséum.

Ces données, jointes à celles que nous avons recueillies dans le cadre de nos enquêtes, révèlent une population ayant largement occupé le bassin de la Charente aux environs de Saintes et en amont de cette ville, en particulier sur la Seugne, le Né et leurs affluents, et plus sporadique en aval (en plus des deux mentions dans la Boutonne, le vison a été pris sur le Bramerit, près de Saint-Savinien, en février 1997 et à Echillais, en août 1997, donnée la plus septentrionale de ces dernières années).

Aujourd'hui, le fleuve Charente semble former la marge septentriionale de l'aire de répartition homogène du vison. L'espèce est sporadiquement observée sur le fleuve lui-même, de Rochefort à Angoulême, ainsi que sur quelques affluents de rive droite : le Bramerit, le Coran, l'Antenne ou la Soloire. L'espèce est plus largement répandue sur les affluents de rive gauche, dont le Bandiat, l'Echelle et la Boëme, et c'est dans le bassin de la Seugne et du Né que les mentions sont les plus fréquentes.

#### *Le bassin de la Gironde*

En 1931, Salvat indique que deux individus ont été tués à Talmont-sur-Gironde, au cours des dix années précédentes. Mais il faudra attendre plus de cinquante ans pour que de nouvelles observations soient signalées : Saint-Bonnet, 1982 ; Saint-Thomas-de-Conac, 1988 et 1992 ; Marais de Chenaumoine (Semussac), 1990 ; Saint-Romain-sur-Gironde, 1994 ; Braud-et-St-Louis (33), 1994 et St-Dizant-du-Gua, 1996 et 1997. Le vison a également été capturé à Boisredon, sur un ruisseau affluent de la Livenne en 1996. Les marais de la rive droite du fleuve sont donc occupés de Meschers à Blaye.

L'espèce fut également mise en évidence dans le bassin de la Dronne, dès les années quatre-vingt : en plus des zones humides proches du cours principal de la rivière, le Palais et le Lary se sont révélés occupés, principalement dans la région de Montguyon, ainsi que la Tude et, plus récemment, la Lizonne.

#### *En résumé*

Dans le Centre-Ouest atlantique, seule la partie méridionale des départements de Charente et de Charente-Maritime reste occupée de manière constante et homogène par une population de vison d'Europe, contiguë à celles de Gironde et de Dordogne. Une nouvelle campagne de capture serait nécessaire pour tenter de retrouver l'espèce dans les bassins du Curé où elle était présente encore en 1992, du Lay ou de la Sèvre Niortaise où des visons, d'espèce non identifiée, ont encore été observés récemment.

En Deux Sèvres, les mentions les plus récentes proviennent du nord du département (Etusson et St-Aubin-de-Baubigné). Le vison semble disparu partout ailleurs.

En Vienne, la dernière donnée remonte au début du siècle. La présence du vison dans ce département semble avoir été aussi sporadique qu'éphémère.

En Vendée, les données sont peu nombreuses et sporadiques. Une petite population relictuelle subsisterait dans le bocage vendéen.

#### LE PHÉNOMÈNE DE RÉGRESSION

L'analyse de la régression générale du vison d'Europe ne permet pas, dans l'état actuel de nos connaissances, de dégager la cause déterminante du phénomène. Les symptômes se manifestent par une réduction généralisée de l'aire de répartition, accompagnée d'une diminution brusque de la présence de l'espèce.

Cette réduction d'aire agit suivant une double orientation et sous la forme de deux fronts d'attaque distincts. Seule, la partie méridionale de l'aire ne paraît pas affectée. Au contraire, la population semble même en expansion vers le sud ; contre toute attente, cette espèce à caractère plutôt médio-européen et septentrional, en régression dans toute son aire, montre aujourd'hui une nette tendance à coloniser des territoires thermo-atlantiques, voire méditerranéens (Ruiz-Olmo & Palazon, 1991, 1992, 1993).

L'analyse critique des causes traditionnellement incriminées, telles la destruction des habitats rivulaires, la chasse et le piégeage, la pollution des eaux ou la compétition avec l'espèce vicariante américaine, n'a pas pu mettre en évidence le rôle prédominant d'un facteur, qu'il ait agi seul ou en synergie avec d'autres. Dans les zones désertées, pratiquement aucun isolat de population ne semble subsister et, de la même manière, aucun habitat privilégié n'a été épargné par la vague de régression.

A titre indicatif, nous avons réalisé, lors du recensement systématique des données de présence du vison d'Europe dans le Centre-Ouest atlantique, une analyse comparative des causes de mortalité directe (à partir de 205 cas inventoriés du début du siècle à nos jours). Les résultats montrent que la responsabilité du piégeage est prédominante et représente 85 % des cas, le reste est attribué au trafic routier (10 %), au tir (3 %) et à d'autres causes accidentelles (2 %). Cette approche partielle illustre les causes relatives de mortalité chez le vison européen dans la région. Ces causes de mortalité ne peuvent toutefois pas être considérées comme représentatives des raisons réelles du déclin de l'espèce. En effet, vu l'étendue du territoire concerné, l'importance de la période considérée et le faible effectif pris en compte, les causes de mortalité évoquées ne peuvent expliquer l'ampleur, l'allure et la rapidité de la vague de disparition.

Jusqu'aux années quatre-vingt, le piégeage traditionnel non sélectif a sans doute eu un impact négatif sur la population de vison d'Europe (Seguin, 1993) et il a probablement contribué, pour une large part, à la disparition de l'espèce de certains départements peu peuplés mais l'abandon de cette pratique, aujourd'hui interdite sur l'ensemble de la France, n'a pas suscité de mouvement de reconquête.

La pollution des eaux et la dégradation des milieux rivulaires (3) pourraient être responsables de l'appauprissement des ressources trophiques ou des habitats refuges, entraînant à terme une disparition progressive de l'espèce mais, contrairement à une idée largement répandue, les visons opèrent leur préation tout autant aux dépens des écotopes terrestres que des milieux aquatiques. De plus, certaines populations paraissent se maintenir durablement dans des rivières de qualité biologique médiocre, aux rives dégradées.

En ce qui concerne le problème, souvent évoqué, de la compétition interspécifique, à savoir l'expansion de la population de vison américain au détriment de la population autochtone, l'hypothèse reste toujours recevable mais ne peut expliquer, à elle seule, une régression aussi drastique de l'aire de répartition du vison d'Europe, d'autant plus que l'espèce vicariante est loin d'être présente partout.

Le caractère très typé de la régression invite plutôt à rechercher des facteurs à effet expansionniste, uniforme et durable, du domaine de l'éco-toxicologie ou de la pathologie enzootique. Sur le plan théorique, les configurations successives de l'aire de répartition de l'espèce depuis 1930 correspondent relativement bien à ce type de phénomène.

#### CONCLUSION

La présence du vison d'Europe, autrefois appelé « vison du Poitou », ne fut décelée que très tardivement en France. Sa répartition n'a été connue avec précision qu'au début du xx<sup>e</sup> siècle et, déjà, la population montrait des signes de déclin évidents.

L'analyse diachronique de sa répartition en France et, plus particulièrement dans le Centre-Ouest atlantique, a permis de mettre en évidence une vague de régression continue, générale et très rapide. Le présent article suggère que les facteurs de dégradation des habitats, l'impact humain direct ou la concurrence avec d'autres carnivores présentant une niche écologique comparable, ne peuvent assurément plus être considérés isolément pour expliquer le phénomène de régression catastrophique du vison. Ce travail, encore perfectible, ne constitue qu'un pas dans l'interprétation de la répartition évolutive de ce mustélidé et la compréhension de sa raréfaction. De toute évidence, la protection légale du vison d'Europe, qui n'est intervenue officiellement en France qu'en 1981, ne paraît pas suffisante et il faudra nécessairement entreprendre des études ciblées pour dégager les causes réelles du déclin et mettre en œuvre une politique de protection efficace et durable.

---

(3) Les composantes des habitats du vison d'Europe ont été traitées par analyse des correspondances dans le cadre de l'étude précitée, qui fera l'objet d'une publication ultérieure.

## REMERCIEMENTS

Nous tenons tout spécialement à remercier Monsieur François Charnaudet, assistant honoraire au Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle, qui fut un des premiers naturalistes à se préoccuper du sort du vison d'Europe en France et à recenser méthodiquement, à partir des années soixante, toutes les données sur l'espèce ; sa collection de spécimens fut indispensable à l'expertise des visons naturalisés ayant servi de référence à l'étude sur la répartition.

Nous remercions également Monsieur Christian Maizeret, coordinateur du Groupe Vison National et directeur du GREGE qui nous a donné accès à ses informations sur la présence du vison en France et nous a conseillés au cours de l'étude.

Nous exprimons toute notre gratitude – à Monsieur Hervé Maurin, Chef du Service du Patrimoine Naturel du Muséum National d'Histoire Naturelle et à son équipe d'ingénieurs informaticiens pour leur disponibilité et leur collaboration technique à l'étude de la répartition de l'espèce ; – à Monsieur François Léger, Technicien à l'Office National de la Chasse, qui représente aujourd'hui la mémoire vivante de l'histoire des carnivores en France et qui nous a confié des renseignements de grand intérêt ; – ainsi qu'à Monsieur Roland Libois, Chargé de cours à l'Université de Liège et responsable de l'Unité de Recherches en Zoogéographie, pour ses conseils en biogéographie et sa collaboration dans le traitement des données concernant les habitats.

Nous manifestons aussi toute notre reconnaissance aux collaborateurs de terrain, trop nombreux pour être cités : gardes de la chasse et de la faune sauvage de l'O.N.C., techniciens cynégétiques des Fédérations Départementales des Chasseurs, ainsi que les piégeurs et quelques naturalistes, en particulier Monsieur Pierre Sardin de Charente-Nature et Monsieur Serge Seguin de la SEPRONAS, qui nous ont fait bénéficier de leurs connaissances pratiques sur l'espèce et qui ont bien voulu, pour l'occasion, raviver leur mémoire.

Merci enfin à toute l'équipe du Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle pour son accueil, son aide et sa patience.

L'étude sur la répartition du vison d'Europe en Poitou-Charentes et dans les zones limitrophes a été menée à bien grâce au concours de l'Association Pro Lutra et la participation financière du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin.

## BIBLIOGRAPHIE

- AGRICOLA G., 1549. - *De Ammantibus subterraneis liber.* Basel, 79 p.
- ASTRE G., 1950. - Le vison des Landes. *Mammalia*, 12 : 40-42.
- BELLEFROID M.N. de, 1997. - *Le vison d'Europe, statut, répartition et devenir en Poitou-Charentes et dans les zones limitrophes.* Pro Lutra et Parc Interrégional du Marais Poitevin. Rapport interne.
- BELTREMIEUX E., 1862-1863. - Faune du département de la Charente Inférieure. *Ann. Soc. Sc. nat. Char.-Mar.*, 6 : 33-94.
- BOURDELLE E., 1940. - Note sur quelques mammifères dont l'existence est menacée en France. *Mammalia*, 3 : 1-11.
- BOUVIER A., 1891. - *Les mammifères de la France.* Paris. Etude générale de toutes nos espèces considérées au point de vue utilitaire. Georges Carré. Paris. 99 p.
- BRAGUIER M.B., 1839. - *Histoire naturelle ou Éléments de la faune française.* Fradet. Paris. Poitiers. 74 p.
- BREE, P.J.H. van et M.C. SAINT GIROTS, 1966. - Données sur la répartition et la taxonomie de *Mustela lutreola* (Linnaeus, 1781) en France. *Mammalia*, 30 (2) : 270-291.
- BROSSET A., 1954. - Répartition et densité actuelle des carnivores dans le département des Deux-Sèvres et les régions voisines. *Mammalia*, 18 : 216-218.
- BROSSET A., 1974. - *Mammifères sauvages de France et d'Europe de l'ouest.* Nathan. Paris. 168 p.
- CANTUEL P., 1949. - *Faune des vertébrés du Massif Central de la France.* Contribution à l'étude de la biologie des régions altitudinaires. Lechevalier. Paris. 403 p.
- CHANUDET F. et M.C. SAINT GIROTS, 1981. - La répartition du vison européen (*Mustela lutreola* L.) dans le sud-ouest de la France. *Ann. Soc. Sc. nat. Ch. Mar.*, 6 (8) : 851-858.
- DIDIER R. et P. RODE, 1935. - *Les mammifères de France.* Archives d'histoire naturelle publiées par la Société Nationale d'Acclimatation de France. Paris. 398 p.
- FARGE E., 1857. - Note statistique sur les animaux à fourrure de l'Anjou. *Ann. Soc. Linn. du département de Maine et Loire*, 2<sup>e</sup> année, 1856.
- FRANC C., 1838. - *Histoire naturelle des animaux les plus remarquables de la classe des mammifères (Quadrupèdes et Cétacés).* Alfred Mame et Fils. Tours. 232 p.
- GELIN H., 1909. - Catalogue des mammifères sauvages du département des Deux Sèvres. *Soc. Vulg. Deux-Sèvres*, Niort, I : 57-79.
- LAPOUGE G. de, 1896. - L'aire du vison. *La Feuille des Jeunes Naturalistes*, 308-309 : 165.
- LATASTE F., 1884. - Catalogue provisoire des mammifères sauvages non marins du département de la Gironde. *Act. Soc. Linn. de Bordeaux*, 38 (8) : 34.
- LATASTE F., 1886. - Présence du vison dans la Gironde. *Act. Soc. Linn. de Bordeaux*, 40 (10) : 39-40.
- LATASTE F., 1886. - Un mammifère nouveau dans le département de la Gironde. *Journal Hist. Nat.*, 1 : 40.
- LESSON R.P., 1827. - *Manuel de mammalogie ou histoire naturelle des mammifères.* Roret. Paris. 448 p.
- LESSON R.P., 1841. - Catalogue d'une faune du département de la Charente inférieure. *Act. Soc. Linn. de Bordeaux*, 37 : 8.
- LESSON R.P., 1842. - *Nouveau tableau du règne animal.* Athus Bertrand. Paris. 204 p.

- LETACQ A.L., 1896. - Nouvelles observations sur la faune des vertébrés du département de l'Orne. *Bull. Soc. Linn. de Normandie*, 10 (2) : 81-82.
- LINNAEUS C., 1761. - *Fauna Svecica*. Stockholm. 362 p.
- LINNAEUS C., 1766. - *Systema naturae* I. 12<sup>e</sup> édition.
- LODE T., 1992a. - Typologie d'un milieu fréquenté par le vison d'Europe. *Bull. Soc. Sc. nat. Ouest de la France*, nouvelle série, 14 (3) : 73-80.
- LODE T., 1992b. - New data on *Mustela lutreola* from western France. *Small Carnivore Conservation*, 7 : 17.
- MAIZERET C. et al., 1995. - Etat d'avancement du programme d'étude de la répartition du vison d'Europe en France, p. 419-424 in *La loutre et le vison d'Europe. Actes du XVII<sup>e</sup> Colloque International de Mammalogie*, Niort 23-25 octobre 1993 (GAUTIER J.Y. et al. Ed.). *Cahiers d'Ethologie* 15 (2-3-4).
- MAIZERET C., P. MIGOT, H. GALINEAU, P. GRISSE et T. LODE, 1998. - Répartition actuelle et habitats du vison d'Europe en France. *Actes du XX<sup>e</sup> Colloque Francophone de Mammalogie*, (Amiens 4-5 octobre 1997). *Arvicola* (à paraître).
- MATSCHE P., 1912. - Einige bisher wenig beachtete Rassen des Nörzes. *Sitz. Gesel. Naturforsch. Freunde*, 6 : 352-354.
- MURS O. des, 1861. - Note sur la présence du *Putorius lutreola* dans le département d'Eure-et-Loir. *Revue et Magazine de Zoologie Pure et Appliquée*, 13 : 465-466.
- OLIVIER E., 1910. - Le vison d'Europe dans l'Allier. *La Feuille des Jeunes Naturalistes*, 473 : 79.
- ONDARRA P.M.R. de, 1955. - Hallazgo, en Guipuzcoa, de un mamífero no citado en la « Fauna Iberica » de Cabrera, el *Putorius lutreola*. *Munibe*, 7 : 201-207.
- ONDARRA P.M.R. de, 1963. - Nuevos datos sobre el vison en España. *Munibe*, 15 : 103-104.
- RASPAIL X., 1896. - Le vison d'Europe (*Mustela lutreola*). *La Feuille des Jeunes Naturalistes*, 308-309 : 162-164.
- RUIZ-OLMO J. et S. PALAZON, 1991. - New information on European and American minks in the Iberian Peninsula. *Mustelid & Viverrid conservation*, 5 : 13.
- RUIZ-OLMO J. et S. PALAZON, 1992. - Distribucion y biología del visón europeo. *Quercus*, 72 : 14-17.
- RUIZ-OLMO J. et S. PALAZON, 1993. - Situation actuelle du vison d'Europe en Espagne et perspectives de recherches, p. 425-434 in *La loutre et le vison d'Europe. Actes du XVII<sup>e</sup> Colloque International de Mammalogie*, Niort 23-25 octobre 1993 (GAUTIER J.Y. et al. Ed.). *Cahiers d'Ethologie* 15 (2-3-4).
- SAINTE GIBRON M.C., 1973. - *Les mammifères de France et du Bénélux*, Doin, Paris, 481 p.
- SALVAT P., 1931. - En forêt, le putois et l'hermine. *Le Chasseur Français*. Mai 1931 : 297-298.
- SEGUN S., 1993. - Un méconnu, le vison d'Europe. *SEPRONAS-INFOS* n° 22, septembre 1993 : 13-15.
- SELYS-LONGCHAMPS E. de, 1839. - *Etudes de micromammalogie*. Revue des musaraignes, des rats et des campagnols suivie d'un index méthodique des mammifères d'Europe, Roret, Paris, 165 p.
- THEVENIN R., 1943. - *La faune disparue de France depuis les origines jusqu'à nos jours*, Payot, Paris.
- VOGT C., 1884. - *Les mammifères*, Masson, Paris, 548 p.
- YOUNGMAN P.M., 1982. - Distribution and systematics of the European Mink *Mustela lutreola* Linnaeus 1761. *Acta Zool. Fenn.*, 166 : 1-48.